

# EvRP : Evaluation des Risques Professionnels : Réalisation du dossier

Art. Lp. 261-3 (concernant les entreprises avec au moins 1 salarié et plus)

## OBJECTIF

Travailler à la rédaction du dossier de l'EvRP selon les méthodes et techniques réglementaires afin de consigner les risques identifiés de l'entreprise.

## COMPETENCES ACQUISES

- Connaître la réglementation en matière de risques professionnels
- Déceler et apporter les réponses adaptées aux risques
- Constituer et finaliser la rédaction du dossier obligatoire EvRP.

## POUR QUI ?

Artisan, chef d'entreprise, salarié

## CONTENU DE LA FORMATION

### LA THEORIE

#### Rappel sommaire de la réglementation à partir de cas concrets :

- Management de la Santé Sécurité du Travail, les points importants à connaître :
  - en matière de gestion des risques professionnels
  - les exigences légales et réglementaires
- Etude des grands principes de l'EvRP :
  - Le danger, les risques, la prévention
  - L'évitement, la détection des dangers en situation de travail
  - L'évaluation des risques grâce aux différentes méthodes d'analyse

### LA PRATIQUE

- Utilisation des méthodes, des outils et des démarches EvRP
- Réalisation du dossier EvRP en utilisant les documents apportés par les stagiaires :
  - photos de postes de travail de l'entreprise,
  - documentation réglementaire et technique relative aux aspects santé-sécurité.
  - Dossier EvRP.

L'objectif est de permettre à chaque chef d'entreprise de finaliser le dossier de l'EvRP pendant la formation. L'évaluation des risques doit préalablement avoir été réalisée par l'entreprise. Une correction commentée pourra être réalisée en formation.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Animation à l'aide de supports pédagogiques, d'échanges à partir de cas concrets
- Mise en situation de travail à partir de la pratique professionnelle
- Chaque participant repart avec le démarrage de son dossier d'EvRP

### VALIDATION

- Remise d'une attestation de formation validant les compétences acquises

### PRÉREQUIS

- Avoir réalisé l'évaluation des risques professionnels de l'entreprise.

### RYTHME



8 heures



18 900 XPF \*  
27 000 XPF



7 h 30 – 16 h 30



5 à 8 stagiaires

\* Prix pour le Chef d'entreprise artisanale

### LIEUX

- Centre de formation de l'artisanat à Nouville
- Antennes de la CMA de Koné, La Foa et Poindimié

### FORMATEUR

Professionnel expérimenté du domaine de l'hygiène et de la sécurité